



Ordonnance de télécom CRTC 2018-163

Version PDF

Références : 2018-136 et 2018-144

Ottawa, le 15 mai 2018

Norouestel Inc. – Approbation définitive de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Norouestel Inc.	AMT 1016 Tarif des services spéciaux – Modifications au Service de réseau étendu Ethernet de couche 2 du montage spécial n° 1	10 avril 2018	26 avril 2018
Norouestel Inc.	AMT 1017 Tarif des services spéciaux – Modifications au montage spécial du Service Internet symétrique pour entreprises à 1 000 Mbps	10 avril 2018	3 mai 2018

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.
3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général